

Planification financière 2025-2028

Message du Conseil municipal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La loi sur les communes du 5 février 2004 (état au 01.05.2021) prévoit en son article 79, les dispositions suivantes :

« Le Conseil municipal établit, pour une durée de quatre ans au moins, une planification financière qu'il porte à la connaissance de l'Assemblée primaire ou du Conseil général.

Cette planification financière donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements ainsi que de la fortune et de l'endettement ».

L'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (état au 01.03.2021) précise les compétences et le contenu :

« Le plan financier est porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du Conseil général avant la présentation du budget (30 al. 2).

Le plan financier est traité et approuvé par le Conseil municipal (31 al. 1).

Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul (31 al. 2) ».

La présente planification financière est élaborée pour permettre un débat utile au sein du Conseil municipal, respectivement du Conseil général, même si elle est seulement portée à la connaissance du Législatif, sans avoir à être adoptée par lui.

Pour rappel, il est précisé la procédure d'élaboration de la planification financière, soit :

1. Le Conseil municipal prépare chaque année conjointement au budget la planification pour les trois années subséquentes.
2. Cette planification est dite « roulante », c'est-à-dire qu'à chaque opération une nouvelle année est ajoutée et que les éléments des trois années déjà publiés sont révisés sur la base des faits nouveaux, des tendances dégagées dans les débats des Conseils et des modifications intervenues dans l'intervalle en ce qui concerne les critères ayant servi de base aux chiffres retenus.
3. Le document lui-même est articulé selon les matières suivantes :
 - synthèse des finances communales;
 - analyse rétrospective 2020 - 2023;
 - environnement économique et financier;
 - projection financière et évolution de la dette;
 - objectifs guidant la politique du conseil communal;
 - inventaire des investissements.
4. La planification préparée par l'administration est présentée à l'adoption du Conseil municipal puis portée à la connaissance du Conseil général pour y faire l'objet d'un débat.

Cette planification financière permet de prendre ainsi conscience des contraintes financières et des priorités du point de vue des ressources disponibles et des moyens à engager pour la réalisation des tâches publiques.

Le présent document a été adopté par le Conseil municipal et constitue la planification financière de la Commune de Saint-Maurice.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre considération distinguée.

Commune de Saint-Maurice

Le Président
Xavier Lavanchy

Le Secrétaire
Alain Vignon



1 - Synthèse des finances communales

Lors des quatre années précédentes, les finances de la Commune de Saint-Maurice ont évolué comme suit :

Compte ordinaire	2020	2021	2022	2023
Total de recettes de fonctionnement	21 534 874.61	22 017 327.39	23 168 792.82	24 572 455.17
Total des dépenses de fonctionnement	20 441 403.98	19 931 964.37	20 561 493.96	21 338 662.21
Marge d'autofinancement	1 093 470.63	2 085 363.02	2 607 298.86	3 233 792.96
Amortissements comptables et fonds spéciaux	2 344 066.35	2 557 587.08	2 727 004.22	2 879 589.67
Résultat de l'exercice	-1 250 595.72	-472 224.06	-119 705.36	354 203.29
<hr/>				
Evolution de la dette	2020	2021	2022	2023
Marge d'autofinancement	1 093 470.63	2 085 363.02	2 607 298.86	3 233 792.96
Investissements nets	2 517 254.78	3 269 993.07	2 807 503.43	5 149 973.87
Evolution de la dette (+ = désendettement / - = endettement)	-1 423 784.15	-1 184 630.05	-200 204.57	- 1 916 180.91
<hr/>				
Dette en fin d'exercice	2020	2021	2022	2023
Dette nette en fin d'année	10 726 625.68	12 809 502.33	12 989 706.90	14 888 148.56
Dette brute en fin d'année	55 778 690.99	56 033 470.36	56 825 917.20	57 071 221.78

2 - Analyse rétrospective 2020-2023

Les éléments précédents appellent les remarques suivantes :

- L'évolution des recettes et des dépenses entre les exercices comptables peut dépendre d'événements extraordinaires, voire de changement de méthode de comptabilisation de certaines prestations.
- La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la gestion des prestations communales et le Conseil municipal a également pris des mesures pour soutenir l'économie locale.

- Sans résultat extraordinaire, la Commune dégage un excédent de charge annuel entre un demi-million et un million de francs.

- Le cycle d'investissements nécessaires dans lequel se trouve la Commune impacte les comptes de fonctionnement au travers des amortissements comptables.

- Durant la période présentée, la Commune a vécu beaucoup de changement : nouvelle législature, création d'une structure en services, réduction du nombre de conseillers, changement du plan comptable communal (MCH2). Tous ces éléments impactent, de manière financière, organisationnelle ou comptable, la marche de la Commune.

3 - Environnement économique et financier

Les expériences passées démontrent que les prévisions doivent être considérées avec précaution. Elles sont toutefois indispensables pour dégager les critères nécessaires à la planification des finances publiques.

Il convient, dès lors, de relever les facteurs suivants :

Taux d'intérêts

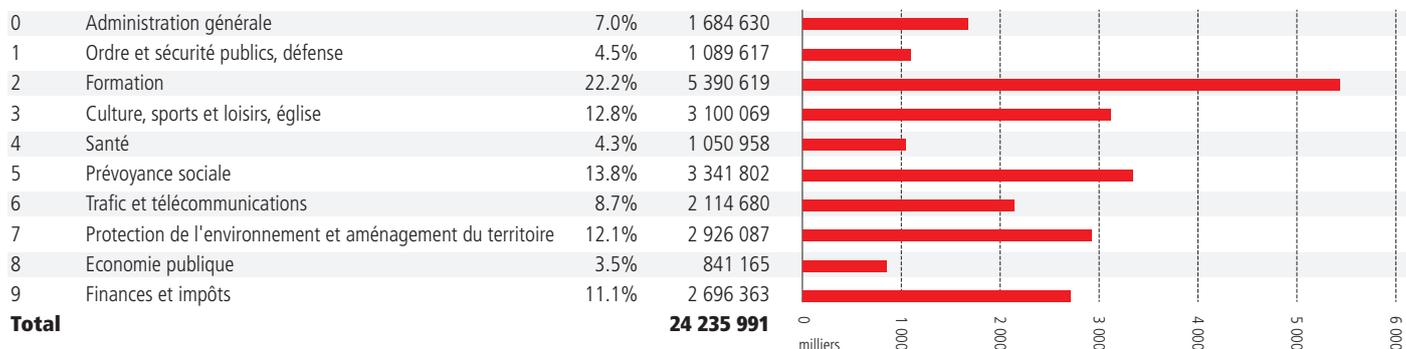
En raison des pressions inflationnistes et des diverses crises rencontrées ces dernières années, les taux sur les marchés sont hauts, comparativement aux années précédentes. Il convient d'être prudent à l'avenir quant à la budgétisation de ces taux. Les taux directeurs sont peu flexibles et impactent également l'ensemble des marchés.

Démographie et logement

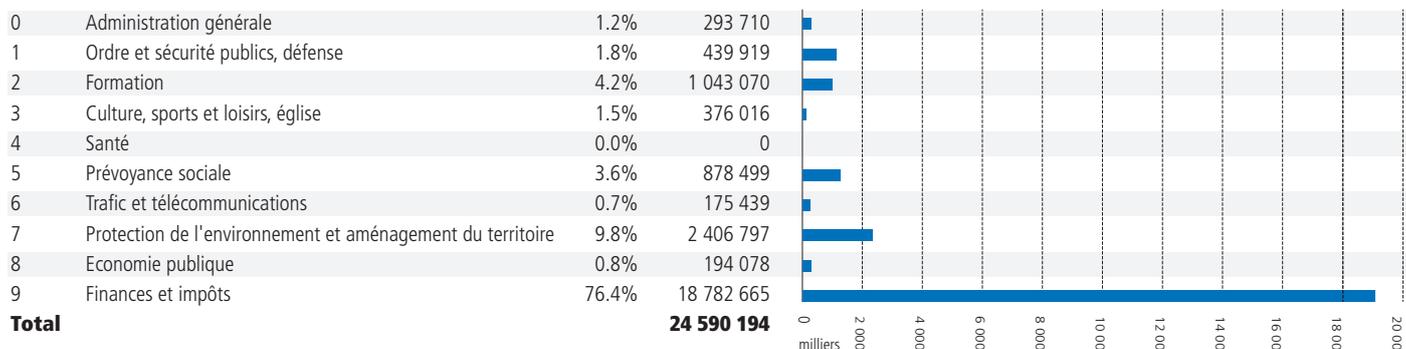
Le marché de l'immobilier actuel de Saint-Maurice étant passablement saturé, il faut s'attendre à une hausse minimale de la population à court-terme. A moyen-terme, les divers projets immobiliers prévus devraient permettre d'envisager une hausse mesurée de la population (jusqu'à 200 habitants de plus dans les 4 ans et 800 espérés dans les 10 ans).

Graphiques relatifs aux comptes 2023

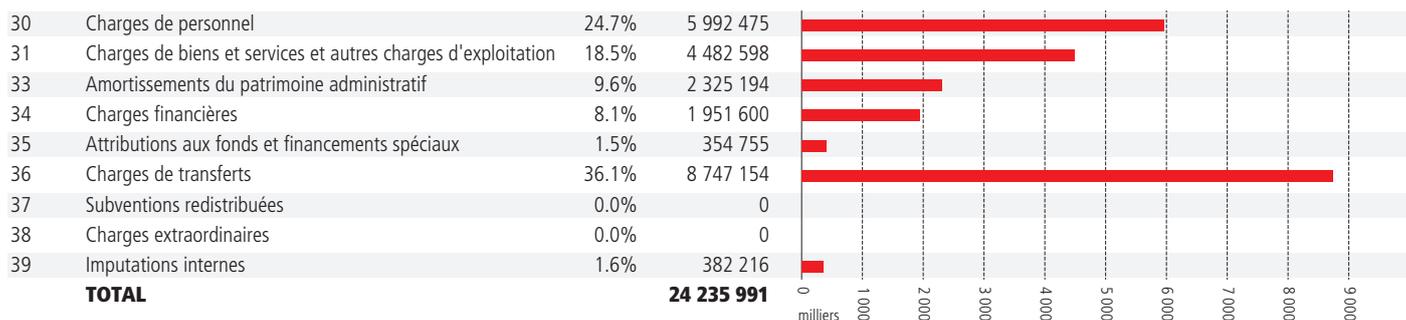
COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES, CHARGES



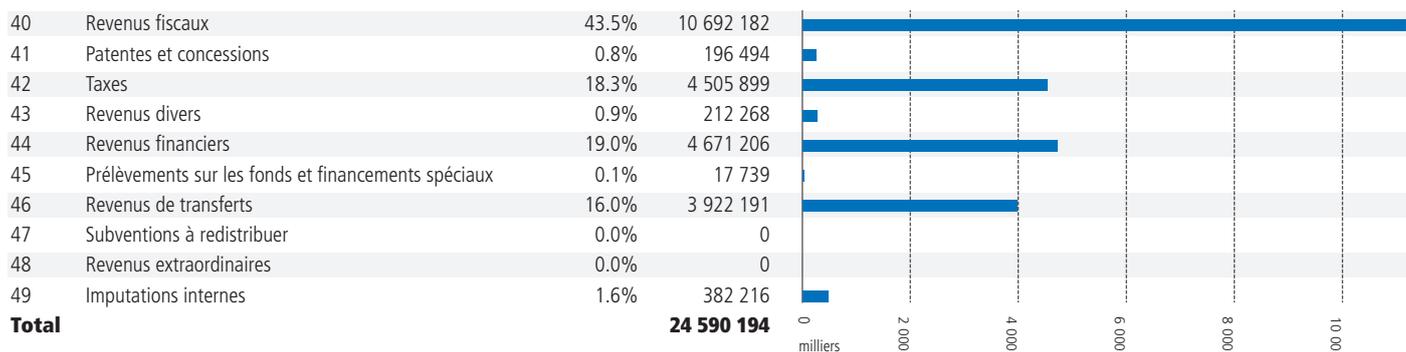
COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES, REVENUS



COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES NATURES, CHARGES



COMPTES DE RÉSULTATS SELON LES NATURES, REVENUS



4 - Projection financière

Compte tenu des informations précitées, les critères suivants ont été pris en compte lors de la planification 2025-2028 :

- Durant les quatre prochaines années, le taux d'inflation pourrait connaître une légère hausse ;
- Le chômage devrait rester stable durant les quatre prochaines années ;
- L'accroissement de la population est estimé à moins de 1% par an ;
- L'évolution des recettes sera proche, voire identique à celle des charges, sans tenir compte des éléments extraordinaires ;
- Notre commune applique strictement la loi fiscale valaisanne qui ordonne le remboursement des fonds spéciaux (déchets, eau potable, eaux usées) en huit ans. La hausse des taxes dédiées qui en résultera bénéficiera également au ménage ordinaire de la commune ;
- La planification financière ne tient plus compte des recettes engendrées par les ventes immobilières, ces recettes étant extraordinaires et difficiles à planifier.

Planification financière 2024-2028

	2024	2025	2026	2027	2028
Revenus financiers	23 953 600.00	26 820 400.00	21 724 520.00	21 910 275.78	22 097 683.17
Charges financières	21 572 000.00	20 794 200.00	21 728 821.20	20 645 610.65	20 735 199.53
Marge d'autofinancement	2 381 600.00	6 026 200.00	-4 301.20	1 264 665.13	1 362 483.64
Amortissements comptables	2 802 000.00	3 383 000.00	3 507 000.00	3 681 000.00	3 838 000.00
«Attributions / prélèvements fonds et financements spéciaux»	61 700.00	2 531 800.00	-2 305 000.00	105 000.00	105 000.00
Résultat de l'exercice	-482 100.00	111 400.00	-1 206 301.20	-2 521 334.87	-2 580 516.36

Evolution de la dette 2024-2028

	2024	2025	2026	2027	2028
Marge d'autofinancement	2 381 600.00	6 026 200.00	-4 301.20	1 264 665.13	1 362 483.64
Investissements nets	8 044 000.00	10 691 000.00	6 158 000.00	6 236 000.00	4 606 000.00
Evolution de la dette (+ = désendettement / - = endettement)	-5 662 400.00	-4 664 800.00	-6 162 301.20	-4 971 334.87	-3 243 516.36
Dette nette en fin d'année	-21 019 806.90	-25 684 606.90	-31 846 908.10	-36 818 242.97	-40 061 759.33

5 - Objectifs guidant la politique du conseil communal

La planification financière des comptes de fonctionnement pour les années à venir laisse entrevoir des résultats déficitaires. Cette situation, malgré une marge d'autofinancement maîtrisée, s'explique par les amortissements comptables automatiques des importants investissements budgétés. La perte de revenus extraordinaires va gréver les comptes de la Commune de manière importante.

Par quatre années, le Conseil municipal définit les axes prioritaires de son action (programme de législation, stratégies communales à 4 ans et plan d'action pour les années 2021-2024). Un nouveau plan de législation (programme et stratégie) sera élaboré pour la législation 2025-2028.

Il est évident que, sur la base des chiffres présentés, un train de mesures d'économies importantes devra être adopté pour l'élaboration du budget 2026. Les effets de ces mesures seront certainement très sensibles pour la population et devront faire l'objet d'un travail de collaboration entre le Conseil municipal et le Conseil général par sa commission de gestion.

Les objectifs 2021-2024 sont reproduits ci-dessous pour mémoire sans forcément reproduire un ordre hiérarchique :

Animation et tourisme

- Favoriser l'accès piéton aux sites
- Créer des lieux d'accueil (p.ex. pic-nic, grills)
- Etablir un catalogue « Tour opérateur »
- Organiser des rencontres de partage (commerces, tourisme, culture)
- Etablir une communication marketing proactive « Educ'Tour »

Bâtiments communaux

- Patrimoine financier
 - Définir, pour chaque bâtiment, l'action à mener à partir de l'analyse financière existante (définir ce qu'on vend et ce qu'on rénove)
- Bâtiments administratifs
 - Définir pour chaque bâtiment l'action à mener à partir de son bon usage ; définir ce qu'est le bon usage ; définir ce qu'on rénove
 - Planifier le déménagement en pensant aussi service à la population

Eau potable

- Etudier les variantes d'approvisionnement externes : Source de la Croix, Bex, Mex, Vérossaz
- Informer la population sur les ressources à disposition et le réseau actuel
- Proposer des économies à la population
- Soutenir l'effort de la population par des subventions
- Remettre le réseau en état selon le PDDE
- Systématiser les processus

Finances

- Se désendetter progressivement
- Lister les biens non rentables et décider : vendre ou rentabiliser
- Lister les prestations et fixer les émoluments y relatifs
- Définir un calendrier pour le développement PQ
- Rechercher un prestataire pour la prospection d'entreprises

Formation et jeunesse

- Construire une nurserie
- Trouver les moyens pour toucher les familles défavorisées

- Veiller à l'intégration d'espaces intergénérationnels dans tous les projets
- Réduire les coûts du jumelage
- Collaborer pour les services d'un éducateur TSHM (Monthey)

Economie publique

- Mobilité douce
 - Compléter l'axe Nord-Sud
 - Faciliter le transit Est-Ouest
 - Généraliser les zones 20km/h et 30km/h dans les zones résidentielles et le bourg
 - Favoriser l'accès aux vélos (parcs couverts et sécurisés, bornes de recharge)
- Transports publics
 - Faire de la gare CFF une plateforme multimodale
- TIM
 - Réduire le trafic dans le bourg (St-François, Agaune, Terreaux)
 - Réduire le trafic à une zone 30km/h sur l'Avenue du Simplon – l'Avenue d'Agaune
 - Développer les parkings longue durée aux entrées de la ville
- Parkings
 - Réaliser une place de dépose devant le collège – la gare – les écoles
 - Révision du trafic
 - Parkings pour les touristes

Personnel communal

- Mettre à jour l'environnement de travail « Commune de Saint-Maurice »
- Réfléchir au plan de mobilité du personnel communal
- Travailler à une identification visuelle
- Mettre en œuvre le management de projet
 - Comité stratégique
 - Comité de pilotage
 - Groupe de travail

Energies

- Réduction de besoins énergétique (sobriété et efficacité énergétique)
 - Elaboration d'un plan directeur de la mobilité
 - Eclairage public : réduction de la consommation énergétique (assainissement et optimisation)
 - Mise en place et adoption d'un programme d'économies d'énergie et viser sa pérennisation
- Substitution du fossile et de l'électricité directe par le développement des énergies renouvelables locales.
 - Développement du CAD de la Satom
 - Révision du RCCZ et PAZ (interdiction du fossile, obligation de raccordement,...)
 - Favoriser le développement du photovoltaïque
 - Mise en place d'un programme de subventions communales
- L'exemplarité de la commune en termes d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable locale
 - Mise en place d'une comptabilité énergétique du patrimoine communal
 - Mise en place d'un plan mobilité pour l'administration communale
 - Mise en place d'un service de conseil en énergie
 - Établir un suivi de la politique énergétique communale
 - Lancement du processus Cité de l'énergie

Planification des investissements 2025-2028

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL

Dicastère	2025	2026	2027	2028
0 - Administration Générale	75 000	180 000	50 000	50 000
1 - Sécurité Publique	0	0	0	0
2 - Enseignement et formation	3 093 000	1 303 000	1 483 000	1 733 000
3 - Culture, loisirs & culte	2 308 000	1 280 000	973 000	173 000
4 - Santé	0	0	0	0
5 - Prévoyance sociale	980 000	380 000	0	0
6 - Trafic	2 525 000	1 270 000	2 460 000	1 530 000
7 - Protection et Aménagement	1 440 000	1 475 000	1 070 000	920 000
8 - Economie Publique	0	0	0	0
9 - Finance & Impôts	0	0	0	0
10 - Investissements liés	270 000	270 000	200 000	200 000
Totaux	10 691 000	6 158 000	6 236 000	4 606 000

0 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	2025	2026	2027	2028
Administration générale				
Redéploiement de l'Administration				
Réaménagement du périmètre de la Villa		130 000		
Archives communales	50 000	25 000	25 000	25 000
Renouvellement du parc informatique	25 000	25 000	25 000	25 000
Divers				
Concept SST - Sécurité Santé Travail				
Défibrillateurs et formation sauvetage collaborateurs				
Totaux	75 000	180 000	50 000	50 000

1 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2025	2026	2027	2028
	0	0	0	0

2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

	2025	2026	2027	2028
Ecoles primaires				
Groupe Scolaire 2 - rénovation et agrandissement	4 000 000			
Groupe Scolaire 2 - agrandissement - subventions	-970 000			
Salle de gym école primaire - remplacement chauffage		20 000	200 000	
Cours d'école - aménagement	30 000	250 000	250 000	
Informatique des classes	48 000	48 000	48 000	48 000
Subventions cantonales	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
Ecoles secondaires II				
Rénovation du Collège et construction de salles de gym (part communale)		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Ecoles tertiaires				
HEP		700 000		
Totaux	3 093 000	1 303 000	1 483 000	1 733 000

3 - CULTURE, LOISIRS & CULTE

	2025	2026	2027	2028
Centre Sportif				
Incendie - Mise en conformité	50 000	50 000		
Assainissement thermique (étanchéité toit Salle de gym)	390 000			
Réfection structurelle du bâtiment		50 000	50 000	50 000
Etanchéité bassins - goulottes		32 000		

7 - PROTECTION ET AMÉNAGEMENT	2025	2026	2027	2028
PDDE				
Réseau d'eau	300 000	300 000	300 000	
Conduites eau potable Rue Cime de l'Est Saint-Laurent	20 000	200 000		
Conduites La Preyse - Les Cases	550 000			
Grand-Rue Etudes	20 000			
Interconnexion Réseau Bex-Monthey-Saint-Maurice		300 000	300 000	
Taxes de raccordement	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
PGEE				
Travaux de mise en séparatif		400 000	400 000	400 000
Ecoles primaires	150 000			
Les Cases	250 000			
Grand-Rue Etudes	20 000			
Collecteurs EU-EC Rue Cime de l'Est		100 000		
Investissements FuturoStep	115 000	115 000		
Règlement EU	65 000			
Taxes de raccordement	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
PAZ				
Dépenses annuelles	100 000			
Quartier des Iles - Etude urbanistique		50 000		
Protections				
Protection - Fingles - La Grande Allée - St-Amé	620 000			
Protection - Fingles - La Grande Allée - Subvention	-500 000			
Protection des entrepôts Arsenal				150 000
Torrents				
St-Barthélemy - Entretien - Dépenses	200 000	200 000		
St-Barthélemy - Entretien - Subventions	-160 000	-160 000		
St-Barthélemy - Etudes de projets	180 000			
St-Barthélemy - Etudes de projets - Subventions	-160 000			
St-Barthélemy - Fossé			2 000 000	2 000 000
St-Barthélemy - Fossé - Subventions			-1 900 000	-1 900 000
Totaux	1 440 000	1 475 000	1 070 000	920 000
<hr/>				
8 - ÉCONOMIE PUBLIQUE	2025	2026	2027	2028
	0	0	0	0
<hr/>				
9 - FINANCES ET IMPÔTS	2025	2026	2027	2028
	0	0	0	0
<hr/>				
INVESTISSEMENTS LIÉS	2025	2026	2027	2028
Etat du Valais				
HEP	70 000	70 000		
Secours sanitaires	0	0	0	0
Régimes sociaux	40 000	40 000	40 000	40 000
Routes cantonales	160 000	160 000	160 000	160 000
Totaux	270 000	270 000	200 000	200 000